Version 1.0.0 | Étude

Auteur: Vojtech Royce

Traduction de l’original anglais. English original

Qui fait le travail ?

Répartition par sexe dans huit catégories professionnelles aux États-Unis, 2025

Document de travail 1.0.0. En attente de relecture par l’auteur. Ce manuscrit n’a pas fait l’objet d’une évaluation externe par les pairs.

Résumé

Les débats publics sur la contribution passent souvent directement de la composition de la main-d’œuvre d’un métier à des affirmations sur l’importance ou la possibilité de remplacer une population entière. Cet article établit un résultat plus circonscrit et reproductible. Huit catégories sélectionnées dans la Current Population Survey du Bureau of Labor Statistics des États-Unis présentent des différences marquées dans la proportion de personnes en emploi recensées comme femmes. En 2025, les femmes représentaient 3,5 % des électriciens et 87,3 % du personnel infirmier diplômé. Le point de comparaison pour l’ensemble de l’emploi était de 47,1 %. Ces estimations décrivent qui occupait les emplois, et non la quantité de services produite par chaque travailleur, les raisons de son entrée dans un métier ou les conséquences d’une perturbation de la main-d’œuvre. Nous conservons les lignes de la source, distinguons les catégories agrégées des professions détaillées et signalons la période d’observation inhabituelle de onze mois. Le résultat fournit un point de départ empirique pour étudier la concentration professionnelle, tout en précisant les données supplémentaires nécessaires à un modèle d’adaptation et de continuité des services.

La question

Dans quelle mesure la répartition par sexe enregistrée est-elle inégale dans certaines professions liées à la construction, au transport, aux interventions d’urgence et au soin ? La question porte sur des répartitions observables de l’emploi. Elle ne demande pas si un groupe mérite davantage de droits, ni si une moyenne décrit chaque individu. Il s’agit d’affirmations différentes, qui exigent des éléments probants différents.

La sélection comprend des métiers courants évoqués dans la discussion à l’origine de cette recherche. Elle n’a pas été constituée au hasard, et les valeurs observées étaient connues avant la rédaction de ce manuscrit. Il s’agit donc d’une analyse descriptive exploratoire. Elle ne permet pas d’établir à quel point ces professions sont atypiques parmi l’ensemble des professions et ne teste pas une hypothèse préenregistrée portant sur toute la population. Publier cette règle de sélection est essentiel, car un ensemble d’exemples convaincants pourrait autrement être pris pour une couverture exhaustive.

Le contraste qui nous intéresse apparaît sans score composite. Plusieurs métiers sélectionnés dans la construction, les secours et la conduite présentent une faible proportion enregistrée

de femmes. Plusieurs métiers sélectionnés dans le soin présentent une proportion enregistrée de femmes élevée. Réunir les deux ensembles dans une même présentation permet aux lecteurs d'examiner la concentration selon le type de travail sans devoir d'abord accepter la valeur que leur attribue l'auteur.

Données et population

Les données chiffrées proviennent du tableau annuel 11 de la CPS du BLS, intitulé Personnes en emploi selon la profession détaillée, le sexe, la race et l'origine hispanique ou latino. Le tableau a été modifié pour la dernière fois le 20 février 2026 et a été consulté pour cette version le 7 septembre 2026 UTC. Les effectifs en emploi sont exprimés en milliers de personnes ; la colonne consacrée aux femmes indique leur proportion dans l'effectif de chaque ligne. Il s'agit d'estimations d'enquête arrondies, et non d'un registre de tous les travailleurs. Tableau 11 du BLS

La population en emploi couverte par la CPS appartient à la population civile âgée de 16 ans ou plus ne vivant pas en institution. Sa définition de l'emploi comprend les salariés, les personnes travaillant dans leur propre entreprise, les travailleurs familiaux non rémunérés répondant aux critères et les personnes temporairement absentes de leur emploi. Pour les personnes ayant plusieurs emplois, la profession correspond à l'emploi principal, normalement celui auquel elles consacrent habituellement le plus d'heures. Le bénévolat et le travail au sein de son propre ménage ne constituent pas, à eux seuls, un emploi. Le tableau ne mesure donc ni l'ensemble du travail socialement utile, ni toutes les personnes capables d'accomplir une tâche. Concepts et définitions du BLS

La période d'observation de 2025 doit être signalée de manière bien visible. Les données d'octobre de l'enquête auprès des ménages n'ont pas été recueillies en raison de la fermeture des administrations fédérales. Le BLS a donc calculé des moyennes annuelles sur onze mois et précise qu'elles ne sont pas strictement comparables aux moyennes annuelles des autres années. Nous conservons la mention 2025 avec cette réserve dans les téléchargements et les visualisations. Nous ne remplaçons pas octobre par septembre, ne créons pas de douzième mois artificiel et n'interprétons pas une différence par rapport à 2024 comme une variation annuelle directement comparable. Notes du tableau 11 du BLS

Résultats

Libellé exact de la ligne du BLS	Effectif total en emploi, en milliers	Femmes, %	Hommes, % calculé
Construction and extraction occupations	8 490	4,3	95,7
Electricians	1 063	3,5	96,5
Firefighters	352	5,1	94,9
Driver/sales workers and truck drivers	3 583	7,7	92,3
Registered nurses	3 528	87,3	12,7
Home health aides	726	86,1	13,9
Nursing assistants	1 404	86,9	13,1
Childcare workers	1 106	93,2	6,8

Tous les effectifs totaux et pourcentages de femmes d'origine proviennent du tableau 11 du BLS. Les proportions d'hommes affichées sont calculées en soustrayant de 100 le pourcentage de femmes publié, selon les catégories de sexe du tableau. Elles ne proviennent pas d'une colonne supplémentaire de la source faisant l'objet d'une estimation indépendante.

La ligne de la construction et de l'extraction est un agrégat qui comprend les électriciens. Elle ne doit pas être ajoutée à la ligne des électriciens pour obtenir un effectif total. Les autres lignes nommées correspondent à des catégories professionnelles distinctes, mais cette sélection ne couvre pas pour autant un secteur dans son ensemble. En particulier, la ligne consacrée aux conducteurs regroupe les conducteurs-vendeurs et les chauffeurs routiers. La rebaptiser uniquement « chauffeurs routiers » lui attribuerait un degré de précision que la source ne fournit pas.

Les femmes représentaient 47,1 % de l'ensemble des personnes en emploi dans le tableau source. Par rapport à ce point de comparaison descriptif, leur proportion parmi les électriciens était inférieure de 43,6 points de pourcentage et leur proportion parmi le personnel infirmier diplômé était supérieure de 40,2 points. Par rapport à une référence de parité à 50 %, ces écarts sont de 46,5 et 37,3 points. Il s'agit de deux comparaisons différentes. Choisir 50 % relève d'une convention de référence ; choisir 47,1 % revient à comparer la profession à l'ensemble de l'emploi observé. Aucune de ces références n'établit comment un marché du travail équitable devrait répartir les travailleurs. Tableau 11 du BLS

Les informations sur les effectifs modifient également l'interprétation. Un pourcentage élevé dans une profession à faible effectif diffère d'un pourcentage similaire dans une profession employant des millions de personnes. Toutefois, un effectif plus important ne signifie pas automatiquement une contribution plus grande ou un rôle plus critique dans le fonctionnement des services. Une seule tâche peut constituer un goulet d'étranglement même si peu de personnes l'accomplissent, tandis qu'une main-d'œuvre nombreuse peut fournir des services dont l'urgence et les possibilités de substitution varient. Le tableau renseigne les effectifs ; il ne mesure pas les goulets d'étranglement.

Ce qu’établit le calcul

Notre script de reproduction lit l’extraction conservée de la source et retrouve chaque libellé exact de ligne. Il vérifie les effectifs en emploi et les pourcentages de femmes publiés, puis calcule les proportions d’hommes et les écarts par rapport aux références. Il calcule également des effectifs approximatifs par sexe en multipliant le total arrondi de la ligne par le pourcentage arrondi. Ces effectifs calculés sont signalés comme des approximations et ne sont pas présentés comme des estimations publiées séparément par le BLS.

Aucun test de significativité n’accompagne cette présentation. Un effectif estimé pour une profession, par exemple la valeur 1 063 dans une colonne exprimée en milliers de personnes, n’est pas la taille de l’échantillon d’enquête. Le traiter comme le dénominateur d’une loi binomiale produirait des intervalles d’incertitude injustifiablement étroits. Une inférence appropriée nécessiterait la méthode d’estimation de la variance de l’enquête, ou des microdonnées adaptées et des informations sur le plan de sondage. Cette version présente des estimations ponctuelles et des différences arithmétiques, permettant au lecteur de reproduire exactement ces résultats sans suggérer une précision qui n’a pas été calculée.

Des emplois aux infrastructures

La CISA recense seize secteurs d’infrastructures critiques et décrit les dépendances entre leurs systèmes. Cette classification justifie l’attention portée à la continuité des services essentiels. Elle ne fournit pas de table de correspondance officielle reliant chaque profession de la CPS à une installation critique et n’attribue pas à chaque profession une pondération universelle reflétant sa valeur sociale. Nos grandes rubriques thématiques sont des catégories éditoriales de navigation. Elles ne constituent pas des certifications de la CISA. Présentation des infrastructures critiques par la CISA

Un électricien peut travailler dans la construction résidentielle neuve, la maintenance ou un autre contexte ; le seul libellé professionnel ne révèle pas l’urgence des tâches accomplies lors d’une perturbation donnée. Le personnel infirmier diplômé exerce également dans différents contextes et spécialités. Connaître le nombre de personnes employées dans chaque catégorie ne permet pas d’identifier les équipes, les établissements ou les services qui perdraient du personnel qualifié. Un modèle de continuité aurait besoin d’une correspondance entre professions, tâches et services, de contraintes de personnel propres à chaque période et d’une couverture explicite des systèmes qu’il prétend représenter.

Le soin doit être mesuré de manière cohérente au sein de ce modèle. Le fait que les soins non rémunérés au sein du ménage soient exclus de ce tableau de l’emploi constitue une limite des données, et non la preuve que leur contribution est nulle. Si les soins au sein du ménage influent sur la disponibilité d’autres travailleurs, leur omission pourrait modifier la réponse modélisée. Nous ne chiffrons pas cet effet ici. Une étude future devrait le mesurer à l’aide d’une source appropriée et éviter de compter deux fois la même activité dans les catégories marchandes et domestiques.

Autres explications et données à recueillir

La concentration observée est compatible avec plusieurs mécanismes en interaction, notamment les parcours de formation, les exigences des emplois, les préférences, le recrutement, les contraintes, la discrimination et les transitions professionnelles. Le tableau 11 ne distingue pas ces mécanismes. Il ne comporte ni intervention randomisée, ni vivier de candidats comparables, ni évaluation directe des compétences, ni choix professionnel contrefactuel. Le même pourcentage descriptif doit donc rester inchangé quelle que soit l'explication privilégiée par le lecteur.

La prochaine étape empirique est un inventaire professionnel complet et vérifiable, assorti d'une règle d'inclusion documentée établie avant la comparaison des concentrations. Un jeu de données distinct au niveau des tâches devrait consigner les qualifications et habilitations requises, les compétences démontrées, les durées de formation, les réserves et les services produits. L'analyse devrait distinguer la reprise de tâches déjà maîtrisées de l'apprentissage de tâches en situation d'urgence. Le sexe enregistré d'une personne ne devrait pas se substituer à une mesure de sa qualification ou de sa capacité.

Les recherches sur les chocs de main-d'œuvre devraient ensuite préciser qui est absent, si la demande de la population change, combien de temps dure le choc et quelle assistance reste disponible. Une perte de main-d'œuvre alors que tous les résidents restent présents constitue un contrefactuel différent du retrait de personnes et de leur demande. Ces scénarios ne peuvent pas être fusionnés dans une seule courbe sans modifier la grandeur que l'on cherche à estimer.

Limites et reproductibilité

Cet article porte sur les États-Unis et sur une période annuelle inhabituelle. Il couvre huit catégories sélectionnées de manière raisonnée, comprend une ligne agrégée qui en recoupe une autre, exclut une grande partie du travail non rémunéré et utilise des estimations d'enquête arrondies sans intervalles de confiance calculés. Il ne fournit ni décomposition causale, ni estimation d'aptitudes innées, ni prédiction d'effondrement, ni classement de la valeur humaine. Ces limites définissent exactement les affirmations qu'une réplication peut examiner.

Le dossier d'accompagnement contient l'extraction web exacte utilisée pour vérifier les lignes, sa somme de contrôle, des observations structurées et un script de calcul déterministe. Les téléchargements locaux directs des fichiers HTML et PDF originaux du BLS ont renvoyé des erreurs d'accès pendant la préparation ; l'objet conservé est donc explicitement une extraction web, et non un fichier présenté comme original. L'URL publique du BLS reste disponible pour une comparaison indépendante. L'analyse peut être vérifiée à partir de cette copie figée sans accès au réseau, et toute révision ultérieure de la source devrait donner lieu à une nouvelle version du jeu de données plutôt qu'au remplacement silencieux de ces observations.

Le constat empirique défendable est celui d'une concentration professionnelle importante, tantôt masculine, tantôt féminine selon les métiers sélectionnés. Les questions plus ambitieuses concernant la substitution, la défaillance des services et le rétablissement demeurent des objets de recherche distincts. Y répondre nécessite des données

supplémentaires et un modèle explicite ; la composition de l’emploi constitue le point de départ de cette recherche.